



PROGRAMME DE FORMATION



Formateur(trice) Professionnel(le)
d'Adultes

**Millésime
2023**

Titre Professionnel FPA, niveau 5, inscrit au RNCP

Code NFS 333m – Enseignement, formation

Code ROME K2111

Code Titre TP-00350

Libellé réduit FPA

Eligible CPF

Document mis à jour le 12/01/2023

Public visé

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

Prérequis & Conditions d'admission

- Age recommandé 21 ans minimum,
- Entretien individuel et test de positionnement

Conditions d'accès à la formation :

Délai d'accès à la formation

2 à 6 mois selon financement et situation professionnelle

Modalités des tests de sélection

30 min d'entretien de motivation

20 min de test psychotechnique

Pour être admis à la formation, l'avis du chargé de formation doit être favorable, selon les tests et entretiens effectués

Objectifs opérationnels de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Formateur(trice) Professionnel(le) d'adultes » (FPA). Titre de niveau 5 (Bac + 2), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Concevoir et préparer la formation
- Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
- Accompagner les apprenants en formation
- Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

Possibilité de validation partielle par Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

INDICATEURS EN 2021



88 % Taux de satisfaction



100 % Taux de réussite au Titre Professionnel



90 % Taux de retour à l'emploi

Tarif TTC* : 16820 euros

Tarif préférentiel pour les demandeurs d'emploi : 8500 euros

**organisme non assujetti à la TVA*

Concevoir et préparer la formation

Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande

Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité

Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités

Evaluer les acquis de formation des apprenants

Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Accompagner les apprenants en formation

Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation

Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours

Tutorer les apprenants à distance

Accompagner le développement professionnel des apprenants

Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité

Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité

Analyser ses pratiques professionnelles

Stage de 9 semaines

Profession : formateur

Les différents aspects du métier de formateur

Les fondements de la formation pour adultes

Historique

Etymologie et définitions

Les spécificités de l'adulte apprenant

Accueil /
Introduction

Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande

Pourquoi formuler des objectifs ?

Les types d'objectifs

Les conditions d'apprentissage chez l'adulte

Les 4 phases d'apprentissage

Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité

Les différentes méthodes pédagogiques

Quelle méthode choisir ?

Les différentes techniques pédagogiques

Déterminer les différentes étapes de la séquence et leur progression logique

Choisir des situations d'apprentissage et des modalités, des activités

d'apprentissage et des ressources pédagogiques

MODULE 1

Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

Mise à niveau PowerPoint / WORD / PREZI

Choisir, adapter et exploiter des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques existantes en utilisant des outils numériques.

Utiliser les jeux de Thiagi

Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités

Les atouts du formateur

Appréhender la dynamique de groupe

Gérer le groupe et remédier aux situations difficiles et aux difficultés d'apprentissage

Animer en présentiel avec des outils numériques

Animer une classe virtuelle (classroom)

MODULE 2

Evaluer les acquis de formation des apprenants

Les différents types d'évaluation

Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et outils d'évaluation

Analyser et restituer les résultats d'une évaluation

Rédiger des bilans pédagogiques en respectant le cadre contractuel ou

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II

14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

le cadre du référentiel de certification
Analyser sa pratique

Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Pratiquer l'écoute active
Utiliser les différentes techniques de remédiation
Utiliser les différentes techniques de résolution de problème

Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation

Utiliser les techniques d'entretiens individuels
Mobiliser son réseau interne et externe en fonction des problématiques des apprenants
Formaliser l'accompagnement des apprenants pour permettre la traçabilité du parcours

Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours

Identifier pré-acquis et élaborer des pré-requis
Créer et utiliser les évaluations diagnostiques
Mettre en œuvre les positionnements pour co-construire le parcours

Tutorer les apprenants à distance

Accompagner le développement professionnel des apprenants

Connaitre les différents dispositifs de l'insertion professionnelle en France
Accompagner l'apprenant à l'utilisation de sites dédiés ou de réseaux sociaux pour sa recherche de stage ou un emploi (TRE)
Mener une évaluation diagnostique et analyser les évaluations

Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité

Les principes de la RSE
Le cadre légal de la formation : cadre réglementaire, législatif et financier de la formation professionnelle
La réforme 2019
Organiser sa veille technique, pédagogique et juridique

Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité

Analyser ses pratiques professionnelles

MODULE 2

MODULE 3

MODULE 4

Stage en entreprise : 9 semaines de stage seront réalisées en entreprise.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : 945 heures (27 semaines)

- 630 heures en présentiel en centre de formation (18 semaines)
- 315 heures de stage en entreprise (9 semaines)

Les examens sont prévus sur une durée de 3h.

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

Taille du groupe maximale prévue : 12 apprenants.

Les horaires journaliers : Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

Durée de l'action de formation

CCP 1	CCP 2	CCP 3	CCP 4
• 112 heures	• 308 heures	• 126 heures	• 84 heures

Lieu de la formation :

- AFIB2 - IFPA
Parc Château Rouquey – Immeuble Space II
14 rue Euler – 33700 Mérignac
Tel : 05.57.59.85.30
Mail : contact@ifpa-ecole.com
Notre site internet : www.ifpa.pro



AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

Accueil des personnes en situation de handicap

La prise en compte du handicap

Réfèrent handicap : Justine RAVAUD - RRH groupe AFIB

Structure adaptée

- Place de parking dédiée
- Salle de cours et commodités au rez-de-chaussée

Notre démarche d'inclusion

Contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'accès à nos locaux et le poste de travail seront aménagés en fonction de vos besoins en compensation.

Nous faisons appel, si nécessaire, à des traducteurs en langage des signes.

Nous travaillons avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement du handicap afin de faciliter votre formation.

Notre parking dispose d'un emplacement réservé ainsi que d'une rampe d'accès au bâtiment.

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Grâce à sa double expertise pédagogique et technique, le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants dans l'apprentissage d'un métier ou dans l'acquisition de compétences ou de savoirs nécessaires à l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Le formateur professionnel d'adultes analyse des demandes formelles et informelles de formation pour identifier les compétences et les savoirs à acquérir par les apprenants et pour rédiger la progression pédagogique de la formation à animer. Pour préparer son animation, il formalise les étapes clés et les modalités sous la forme d'un scénario pédagogique et d'accompagnement. Il choisit, adapte ou crée les activités et sélectionne ou conçoit des ressources adaptées. Le formateur anime la formation selon différentes modalités (présentiel, distance, alternance...). Il s'appuie sur les pédagogies actives et adopte une posture de facilitation des apprentissages. Il prend en compte l'hétérogénéité du groupe pour adapter la formation aux besoins des apprenants et à leur progression. En amont, pendant et à la fin de la formation, il évalue les acquis des apprenants pour mesurer leur progression et valider l'acquisition de savoirs ou de compétences relatifs à un référentiel. En cas de besoin, il met en place des démarches de remédiation aux difficultés individuelles d'apprentissage.

Tout au long de la formation, le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants afin de sécuriser leurs parcours de formation. A partir d'un scénario d'accompagnement, il met en œuvre les différentes étapes de l'accompagnement. Il mobilise les acteurs relais au sein ou à l'extérieur de son organisation, en réponse aux besoins des apprenants. Il accueille et positionne les apprenants afin d'individualiser leurs parcours. Il assure un suivi individualisé et collectif et propose d'éventuels ajustements de parcours. Lorsqu'il accompagne les apprenants à distance, le formateur met en place des actions de tutorat spécifiques à la formation à distance. L'accompagnement permet également de contribuer au développement professionnel des apprenants en favorisant des compétences et des comportements adaptés à leurs projets professionnels.

Dans ses activités, le formateur professionnel d'adultes veille en permanence à la qualité de ses activités.

Il se conforme au cadre contractuel de la formation, à la réglementation en vigueur dans sa spécialité et dans le secteur de la formation. Il connaît les enjeux de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) de son organisation et sensibilise les apprenants dans leur propre activité. Il participe au système de qualité et de conformité en assurant la traçabilité de la formation. Il s'adapte aux évolutions de son environnement et maintient son niveau d'expertise et de performance grâce à une démarche de veille permanente et à l'analyse régulière de ses pratiques d'animation, d'accompagnement et de communication.

Le formateur professionnel d'adultes est autonome dans la préparation, l'animation de la formation et l'accompagnement des apprenants, et veille à la qualité de ses activités. Il exerce sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique ou d'un responsable de

formation s'il est salarié. Il trace et rend compte de son activité dans le cadre du système de qualité et de conformité.

Le formateur professionnel d'adultes est fréquemment en relation avec les apprenants. Au sein de son organisation, il travaille en équipe avec d'autres formateurs, collabore avec le service administratif et rend compte à son supérieur hiérarchique. A l'extérieur de son organisation, il entretient des relations avec l'environnement professionnel et institutionnel local. Le formateur professionnel d'adultes intervient dans les locaux des organismes de formation, dans les locaux des clients, dans des tiers-lieux ou à distance. Il s'appuie sur les outils bureautiques et numériques pour concevoir, animer les formations et accompagner les apprenants. Les conditions d'exercice, très diversifiées, dépendent étroitement des employeurs et du domaine de spécialité du formateur. Le formateur peut être salarié ou travailleur indépendant.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion.
- Services de formation en entreprise, tous secteurs confondus.

Type d'emplois accessibles :

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur, formateur consultant, professeur, enseignant, chargé de formation...

Possibilités d'évolution : conseiller en insertion, coordinateur, conseiller en formation, consultant, responsable de formation, ingénieur pédagogique ou de formation.

Suite de parcours

Suite à l'obtention du titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes BAC +2, vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau 6 (Bac+3).

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II

14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

- Paperboard
- Tableau blanc
- Rétroprojecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports de cours et d'exercices remis par le formateur

Formateurs intervenants et qualité des formateurs

Vincent DELALANDE, formateur professionnel d'adultes, est le référent de la formation, il intervient sur les thématiques « animation », « médiation » et « ingénierie pédagogique ».

Stéphanie NOGARET, formatrice et consultante RH dans un cabinet en bilan de compétence, elle intervient sur la partie « ADVP » et « accompagnement de parcours ».

Bruno BOSGIRAUD, coordinateur pédagogique et formateur en bureautique, intervient sur les cours de bureautique.

Valentin CALONNE, formateur et comédien, intervient sur la thématique « prise de parole en public ».

Evaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Quatre Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- EFC1 concernant l'activité 1 du REAC « Concevoir et préparer la formation », prévue à la fin du CCPI.
- EFC2 concernant l'activité 2 du REAC « Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants », prévue en fin de CCP2.
- EFC3 concernant l'activité 2 du REAC « Accompagner les apprenants en formation », prévue en fin de CCP3.

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II

14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

- EFC4 concernant l'activité 2 du REAC « Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises », prévue en fin de CCP4.

- Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC FPA)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes.

L'ensemble des 2 modules permet d'accéder au Titre Professionnel FPA.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) De la présentation orale d'un projet réalisé en amont de la session
- b) Du dossier de projet
- c) D'un entretien technique
- d) Du Dossier Professionnel (DP)
- e) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- f) D'un entretien final avec le jury

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Un bilan intermédiaire individuel est réalisé à mi-parcours lors d'un entretien avec le chargé de formation.

Des questionnaires de satisfaction sont transmis aux apprenants pour évaluer leur satisfaction à chaque fin de formation, sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C